



Comment est calculer la pension alimentaire

Par **baluseau**, le **13/01/2009** à **16:14**

bonjour rnje suis separe du papa de ma fille depuis 4 ans et j ai depose une demande aux juges des af en 09/2008. je passe en mars 2009 rnj aimerais savoir comment est calculer la pension alimentaire sachant qu il est directeur commercial et sa nouvelle femme est directrice de boiternpeut on reclamer des arrieres de pensions car il ne me verse rien depuis la separation

Par **Marion2**, le **13/01/2009** à **21:48**

Bonsoir,rnLa pension alimentaire est calculée selon les revenus et les charges des parents (et certainement que les revenus de son épouse actuelle seront également pris en compte).rnrnDans la mesure où le JAF n'a jamais été contacté pour fixer le montant d'une pension alimentaire, je ne pense pas que vous puissiez récupérer les arriérés... ce qui ne vous empêche nullement d'en faire la demande;rnrnBon courage